

# Gros plan

Août 2005

Volume 16, n° 2

Bulletin du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et  
de l'assurance contre les accidents du travail

## Invitation au Symposium du 20<sup>e</sup> anniversaire du Tribunal

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

I a n S t r a c h a n

La meilleure façon de prédire l'avenir est parfois d'en être l'instigateur. Quand Paul Weiler a recommandé la création d'une instance d'appel externe pour améliorer le régime d'indemnisation des travailleurs, le gouvernement a donné suite à sa recommandation, et le Tribunal d'appel des accidents du travail (TAAT) a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 1985. Le professeur Weiler espérait qu'une instance d'appel externe aurait la latitude pour remédier à certains problèmes associés à l'ancienne Commission d'appel interne de la Commission des accidents du travail et pour canaliser les efforts en vue d'une plus grande sécurité sur les lieux de travail. C'était un défi intéressant qui a d'abord suscité du scepticisme parmi les travailleurs blessés et le patronat. Heureusement, le président du nouvel organisme créé, Ron Ellis, et son effectif de décideurs et d'employés enthousiastes et dévoués ont progressivement triomphé de ce scepticisme, et le Tribunal d'appel a graduellement élaboré une jurisprudence établissant des principes décisionnels, non seulement pour le régime ontarien d'indemnisation des travailleurs mais aussi pour ceux d'autres provinces. D'autres juridictions ont fini par créer des instances d'appel externes s'inspirant du Tribunal d'appel de l'Ontario.

Les 20 années qui ont suivi la création du Tribunal d'appel n'ont pas été sans problème. La croissance du nombre de cas, les plaintes au sujet de l'interprétation de la législation et des politiques de la Commission ainsi que l'inquiétude au sujet de l'obtention d'un financement adéquat et du processus de nomination sont venus compliquer son existence de temps à autre. Heureusement, avec l'appui de groupes externes, l'effectif de décideurs et d'employés du Tribunal était

prêt à faire face à tous les obstacles, et il a continué à s'efforcer d'améliorer la qualité de la fonction décisionnelle au sein du système de justice administrative. Ce dévouement a subsisté malgré une rémunération limitée et un environnement d'emploi incertain, et ceux qui jeteront un coup d'œil rétrospectif sur les 20 dernières années devraient tirer une certaine satisfaction du rendement du Tribunal et de sa survie. Il y a toujours place à l'amélioration; cependant, la réputation que le Tribunal s'est value grâce à la qualité de ses décisions et les tentatives faites en vue de reproduire le Tribunal dans d'autres juridictions ont entraîné

***Ceux qui jeteront un coup d'œil rétrospectif sur les 20 dernières années devraient tirer une certaine satisfaction du rendement du Tribunal et de sa survie.***

l'amélioration de la fonction décisionnelle prédite par le professeur Weiler.

Pour commémorer et célébrer ses 20 années d'existence, le Tribunal tiendra un symposium à la Toronto Board of Trade le 6 octobre 2005. Le symposium débutera à 12 h 30. Nous prévoyons des allocutions par plusieurs personnalités éminentes dont

*Voir Symposium,  
à la page 2*

## SÉANCES D'INFORMATION PUBLIQUE DE 2005

Depuis 1999, le Tribunal d'appel tient des séances d'information publique dans les villes où il tient des audiences. Ces séances visent à renseigner nos groupes intéressés sur nos procédés et services, à leur expliquer les projets spéciaux en cours, à les aider à mieux se prévaloir des ressources offertes au Tribunal et à leur fournir un forum pour nous communiquer leurs réactions à l'égard de nos procédés.

Le programme de 2005 met l'accent sur plusieurs aspects techniques du traitement des appels au Tribunal, y compris : la production; la « vie d'un appel » (le traitement préparatoire et le traitement consécutif à l'audience, de la demande d'appel à la publication d'une décision); le cheminement de l'appel au sein du Tribunal; les communications entre le personnel et les vice-présidents et membres de comité; la prise, la rédaction et la publication de la décision.

Les séances comprennent une présentation technique par du personnel de Tribunal et un vice-président ainsi qu'une discussion avec un comité d'audience. Les séances d'information publique sont coordonnées par le Service des ressources du Tribunal.

### COORDONNÉES DES PROCHAINES SÉANCES

#### **Sudbury**

Le mardi 27 septembre 2005 (9 h à 11 h)  
Radisson (centre-ville de Sudbury)  
85, chemin Ste Anne, Sudbury (Ontario) P3E 4S4  
(705) 675-1123

#### **Ottawa**

Le mardi 1<sup>er</sup> novembre 2005 (9 h à 11 h)  
Hôtel Sheraton Ottawa  
150, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 5G2  
(613) 238-1500

#### **Sault Ste. Marie**

Le mardi 22 novembre 2005 (9 h à 11 h)  
Holiday Inn Sault Ste. Marie Waterfront  
208, chemin St. Mary's River, Sault Ste. Marie (Ontario)  
P6A 5V4  
(705) 949-0611

Pour de plus amples renseignements et un calendrier complet des séances à venir, prière de visiter [www.wsiat.on.ca](http://www.wsiat.on.ca) ou de communiquer avec le Service des ressources au (416) 314-3733 ou au numéro sans frais 1-888-618-8846, poste 4-3733.

*Symposium,  
suite de la page 1*

des juges, des professeurs de droit, des membres de groupes intéressés et des membres de la profession juridique. L'après-midi devrait aussi être marqué par trois intéressantes et stimulantes discussions d'experts.

Les discussions d'experts, qui devraient se terminer vers 17 h, seront suivies d'une réception de deux heures avec bar payant. Nous espérons qu'un grand nombre de ceux qui ont appuyé le Tribunal au cours des 20 dernières années se joindront à nous lors de ce symposium et de cette réception sans frais.

*Pour de plus amples renseignements au sujet du Symposium du 20<sup>e</sup> anniversaire du Tribunal, prière de voir l'avis ci-dessous ou de visiter [www.wsiat.on.ca](http://www.wsiat.on.ca).*

## Symposium du 20<sup>e</sup> anniversaire

Le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail invite ses amis et collègues à célébrer son 20<sup>e</sup> anniversaire lors d'un symposium et d'une réception qui auront lieu le 6 octobre 2005.

#### **Site :**

**The Toronto Board of Trade**  
1 First Canadian Place, Toronto

**Symposium :** 12 h 30

**Réception :** 17 h

#### **Liste partielle des orateurs :**

- L'honorable juge S.T. Goudge, Cour d'appel de l'Ontario
- David Mullan (professeur émérite, faculté de droit de l'Université Queen's et auteur de *Administrative Law*)
- S. Ron Ellis (premier président, TASPAAAT)
- Ian J. Strachan (président, TASPAAAT)
- David Brady (avocat, Hicks Morley Hamilton Stewart Storie LLP)
- Lois Cromarty (avocate, Northumberland Community Legal Clinic)
- John Slinger (vice-président, Division des services de réglementation, CSPAAAT)

Pour de plus amples renseignements, prière de composer le 416-695-1271 ou de visiter [www.wsiat.on.ca](http://www.wsiat.on.ca).

## MEMBRES DU TRIBUNAL

Depuis la parution du dernier numéro de *Gros plan* (avril 2005), les membres suivants ont été nommés au Tribunal : **Mary Ferrari** (membre à temps partiel représentant les travailleurs); **John B. Lang**, **Colin MacAdam** et **Kenneth Wyman** (vice-présidents à temps partiel).

## ASTUCES DE RECHERCHE DANS LES SOMMAIRES DE DÉCISIONS

### Décisions et cas connexes

Les numéros de décisions se composent des éléments suivants : une racine numérique, un repère d'année de deux chiffres et, au besoin, une lettre suffixe.

Plusieurs **décisions peuvent avoir été rendues dans un cas**. Elles portent alors le même numéro mais différentes lettres suffixes.

Plusieurs **décisions peuvent aussi avoir été rendues dans des cas connexes**, comme les décisions concernant un travailleur qui ont été rendues à différents moments au sujet de questions connexes ou de questions distinctes. Ces décisions portent alors différents numéros et elles sont indiquées comme renvois internes dans le champ de référence.

Pour trouver toutes les décisions rendues dans un cas particulier, il suffit d'entrer la racine numérique et le repère d'année. Par exemple, en indiquant 1443 03 dans la boîte de saisie du numéro de décision, vous obtiendrez les décisions n<sup>os</sup> 1443/03 et 1443/03E. Le renvoi interne figurant dans le champ de référence pour la décision n<sup>o</sup> 1443/03 indique une décision connexe (décision n<sup>o</sup> 1443/03E). Le champ de référence indique aussi les décisions rendues dans un autre cas (décisions n<sup>os</sup> 480/95 et 480/95R).

## Lancement du nouveau site Web de la Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario ([www.owtlibrary.on.ca](http://www.owtlibrary.on.ca))

C'est avec plaisir que la Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario (BTTO) annonce le lancement de son nouveau site Web ([www.owtlibrary.on.ca](http://www.owtlibrary.on.ca)). Grâce à ce nouveau site Web, les usagers pourront accéder au catalogue de la Bibliothèque et le consulter en ligne. Les usagers pourront aussi passer par le site pour accéder à une gamme de services de bibliothèque : se renseigner sur les nouvelles acquisitions, communiquer en ligne avec le personnel de la Bibliothèque pour obtenir de l'aide dans leurs recherches, etc. Les usagers pourront aussi effectuer des recherches dans les décisions des organismes auxquels la Bibliothèque est rattachée, soit le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, la Commission des relations de travail de l'Ontario, le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario et le Tribunal de l'équité salariale de l'Ontario.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la Bibliothèque ou de ses services, prière de composer le 416-314-3700 ou d'écrire à [owtl@wst.gov.on.ca](mailto:owtl@wst.gov.on.ca).

## NOUVELLES DU BLM

### Documents de travail médicaux

Le Tribunal dispose de documents de travail médicaux sur différents sujets qui reviennent souvent dans ses instances d'appel. Ces documents sont à la disposition du public sur le site Web du Tribunal et à la Bibliothèque.

Le document de travail médical suivant a été ajouté ou mis à jour récemment.

- *L'intolérance environnementale idiopathique*

Il est possible de photocopier les documents à la Bibliothèque moyennant 20 ¢ par page ou d'en commander des copies moyennant 5,00 \$ par document.

## Gros plan sur le TASPAAAT

### Volume 16, numéro 2

**GROS PLAN** est une publication du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Ce bulletin est distribué gratuitement.

Si vous souhaitez faire partie de la liste de distribution de *Gros Plan*, veuillez communiquer avec le Service des ressources au : (416) 314-0599.

**Président du Tribunal** : Ian Strachan

**Directrice générale** : Marsha Faubert

**Chef de publication** : David Beattie

**Éditeur** : John Zachariah

**Collaborateurs** : David Beattie,  
Maria Erskine, Marvin Goldstein,  
Melinda Reyes, Ellen Schoffer,  
Ian Strachan

**Version française** : Véronique Lavoie-Naster

**Abonnement** : Melinda Reyes

**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail**

505, avenue University, 7<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M5G 2P2

**Téléphone** : (416) 314-8800

**Télécopieur** : (416) 326-5164

**Site Web** : <http://www.wsiat.on.ca>

ISSN 1480-5731